



Projet Educatif Enfance Jeunesse 2022-2025



Validé en Conseil d'administration du 12 décembre 2022

Introduction

Le projet éducatif de la MJC est un document qui fixe nos orientations de 2022 jusqu'en 2025. Il a été construit en concertation avec l'équipe d'animation, le Conseil d'Administration et les familles et mineurs de la MJC (à travers des temps de bilan).

Il s'inscrit dans une dynamique plus globale en prenant en compte le PEDT (le Projet Éducatif de Territoire, le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) et le projet politique Jeunesse rivois. Il est conçu dans le cadre du projet associatif de la MJC.

I. Le statut et la vocation de la MJC de Rives

Créée à Rives en 1963, la Maison des Jeunes et de la Culture est une association d'Éducation Populaire régie par la loi 1901.

Selon ses statuts, la M.J.C. de RIVES a pour vocation de « favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des liens sociaux ».

Depuis près de 60 ans, la MJC de Rives œuvre sur le territoire afin de participer à la dynamique locale, en animant des lieux d'expérimentation pour l'ensemble de la population, sans distinction d'origine, d'âge, ni de genre. Elle agit sur le territoire en partenariat avec les acteurs locaux dans les champs de l'enfance, la jeunesse, la culture et les loisirs.

II. Notre projet associatif et nos valeurs

Le projet associatif s'articule autour de trois axes. Le premier est l'engagement associatif où l'ambition est de renforcer les liens sociaux, de permettre aux adhérents d'être acteurs de l'association. Le second vise à participer au développement local et à la dynamique du territoire où l'objectif est que la MJC soit connue et reconnue comme un acteur légitime sur cette question.

Le troisième et dernier axe concerne la professionnalisation et la structuration interne de l'association afin de répondre au mieux aux enjeux et problématiques qui animent l'association ainsi qu'aux besoins du public.

Ce projet associatif affirme les valeurs que prônent les MJC telles que l'exercice de la citoyenneté, la démocratie, l'Éducation Populaire.

Ce nouveau projet éducatif s'appuie sur l'ensemble de ces valeurs, mais fixe une veille supplémentaire sur la notion de plaisir et de bien-être des personnes.

III. Éléments de diagnostic

Afin de construire ce projet, la MJC a réalisé durant l'année 2019-2020 divers diagnostics dans le but de proposer des solutions aux problématiques du territoire.

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur l'étude de données froides en analysant les chiffres et études fournies par l'INSEE pour la ville de Rives et les communes voisines, mais également sur des diagnostics stratégiques, des études comparatives des politiques et structures Enfance et Jeunesse du département. La MJC de Rives s'est appuyée enfin sur les bilans CEJ des années précédentes, sur l'Analyse des Besoins Sociaux du Pays Voironnais, le bilan du projet éducatif précédent et des rencontres avec des élus associatifs, municipaux, familles et jeunes rivois-es (ateliers parents-enfants, ateliers citoyens...).

Voici ci-dessous une synthèse des éléments notables concernant la population et la MJC :

- Hausse de la population sur Rives
- Plus d'une centaine d'associations actives
- Des effectifs d'accueil (ALSH) croissants
- Des secteurs Enfance et Jeunesse souvent au complet
- Un manque de continuité et de cohérence entre les secteurs Enfance et Jeunesse de la MJC
- Un rajeunissement de la population
- Une absence de formalisation de la politique Enfance-Jeunesse à l'échelle de la commune
- Un partenariat ville/MJC existant, mais à faire vivre davantage
- Une augmentation du nombre de familles monoparentales
- Une représentativité des CSP (catégories socio-professionnelles) ouvriers et employés supérieure à la moyenne du territoire Voironnais-Chartreuse
- Un manque de lieux de rassemblements
- Des difficultés de mobilité pour les jeunes et les familles

IV. Nos objectifs éducatifs

Afin de répondre aux enjeux du territoire et à ses problématiques, le Conseil d'Administration de la MJC a décidé en décembre 2020 que la priorité de l'association dans le cadre de son projet de développement, pour les trois prochaines années, était l'enfance et la jeunesse en octroyant des moyens supplémentaires pour nos jeunes adhérents.

De plus, il est important de prendre en compte dans ce projet le contexte sanitaire dans lequel nous vivons depuis fin 2019 où les gestes barrières, restrictions, et confinements successifs ont mis à mal nos rapports sociaux et le vivre ensemble.

De ce fait ce projet affirme notre volonté de privilégier le bien-être de chaque individu, l'inclusion de tous et la valorisation de notre public.

Pour cela, notre projet éducatif se déclinera autour des 3 objectifs suivants :

Positionner l'enfant et le jeune au cœur du projet. Au vu de nos valeurs et des objectifs de l'association, le pôle Enfance-Jeunesse doit être un lieu d'épanouissement, d'émancipation, de partage, d'apprentissage de l'autonomie et de la vie en collectivité. Notre rôle est d'accompagner les jeunes de 3 à 25 ans par le biais de pratiques pédagogiques actives et de faire de la MJC un laboratoire des curiosités où les jeunes peuvent faire leurs propres expériences.

Cet objectif a pour volonté également de travailler une notion importante qui est le bien-être du jeune.

Construire une filière éducative 3-25 ans : face aux problématiques de lien de l'enfance à la jeunesse, l'objectif est de permettre une continuité à travers un projet, une équipe, et une démarche de travail commune afin de suivre les enfants de 3 à 25 ans.

S'inscrire dans une logique de coéducation et d'animation de la vie locale : de par sa vocation éducative, la MJC doit s'inscrire dans une logique de coéducation qui induit une relation entre les éducateurs « premiers » que sont les parents et les éducateurs « professionnels » qui œuvrent en parallèle tout au long du développement de l'enfant. Cela implique un travail et une communication étroite avec les familles et l'ensemble des professionnels agissant dans le parcours de l'enfant. Cela comprend

donc une réelle collaboration avec l'Education Nationale, les associations sportives et les familles.

Cette continuité éducative se fait également par notre participation à l'animation de la vie locale. De ce fait, les projets et actions du pôle Enfance Jeunesse doivent être ouverts sur la ville et ses habitants en participant à l'animation de la cité et en travaillant en lien étroit avec les services de la ville et associations du territoire.

V. L'accueil du public

Ce projet a pour vocation d'affirmer notre volonté d'être accessible à tous peu importe nos origines, notre milieu social ou culturel ou nos handicaps. Nous mettons un point d'honneur à ce que nos différences soient vues comme une force dans un objectif de mieux vivre ensemble et d'émancipation. Au moment de chaque inscription, l'équipe d'animation rencontre les familles pour mieux connaître les besoins et envies du jeune. Un handicap de quelque sorte qu'il soit ne doit pas être un frein à l'accueil. C'est pourquoi des adaptations sont possibles pour favoriser l'accueil qui se fait par des rencontres avec l'équipe, la famille, le jeune, par une sensibilisation au reste du groupe pour favoriser son inclusion, ou encore en accueillant un animateur supplémentaire pour permettre un taux d'encadrement adapté.

VI. Nos Moyens

1. Nos équipements

La particularité de l'association est d'avoir des locaux en différents endroits de la commune. Pour mettre à bien ce projet éducatif, l'équipe d'animation dispose des équipements suivants :

Le siège social : situé au 96 rue Sadi Carnot, le siège social de l'association dispose d'une salle de réunion/cuisine pédagogique ainsi que d'un bureau avec 5 postes de travail pour l'équipe Enfance-Jeunesse, permettant à l'ensemble de l'équipe de se réunir, de favoriser la cohésion et de construire des projets Enfance-Jeunesse.

L'espace des 3 fontaines : situé dans la zone artisanale des trois fontaines, cet équipement est destiné en partie aux actions enfances ALSH 3-11 ans ainsi qu'aux activités régulières de la MJC. Il dispose de 4 salles d'activités, une salle de restauration, une grande salle de rassemblement, un grand espace extérieur, un local de rangement et deux vestiaires avec douches permettant l'organisation de nuitées l'été.

Le foyer Jeunesse : situé à 100 mètres du siège social ; ce local de près de 100m² est un lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 25 ans. Cette salle est équipée de canapés, jeux vidéo, espace de répétitions musicales et jeux de société. Il est le lieu fédérateur pour construire les projets, discuter et échanger.

La salle d'activité Chartreuse

L'ensemble de ces équipements a pour vocation d'évoluer dans leur aménagement afin de penser des locaux toujours plus adaptés aux publics et à leurs besoins. La MJC s'engage à travailler sur ces questions avec son équipe et les différents partenaires institutionnels afin d'apporter une réponse éducative et pédagogique adaptée.

2. Nos moyens financiers

Dans le but de réaliser ce projet, le Conseil d'administration a voté à l'unanimité une augmentation du budget Enfance-Jeunesse afin de développer sa politique éducative. Pour 2022, le budget du pôle représente plus de 257 000€ soit une hausse de 11% par rapport à l'année 2021.

D'un point de vue fonctionnel, le budget du pôle est géré par le responsable Enfance-Jeunesse sous le contrôle de la direction et de la commission finances de la MJC. L'équipe d'animation est en toute transparence associée au travail d'établissement du

budget prévisionnel afin de faire remonter les problématiques de terrain et/ou faire remonter les envies du public. Les directeurs·trices des ALSH Enfance et Jeunesse disposent d'un budget pédagogique pour acheter les matériels et les différentes prestations pour la réalisation des actions définies.

3. Notre équipe

L'animation de ce projet est portée par l'équipe suivante :

3.1. *L'équipe permanente*

Responsable Pôle Enfance Jeunesse/Animateur 18-25 ans.

Le responsable du pôle a pour mission de coordonner, animer, piloter et évaluer le projet Enfance-Jeunesse de la MJC. Il accompagne et forme l'équipe de permanents dans la mise en place des différents projets et actions pour les 3-25 ans. Il a pour mission la gestion financière du pôle (budget prévisionnel, suivi budgétaire, demande de subvention), le travail partenarial avec les organismes publics ou associations. Il a également en charge le développement et l'animation des 18-25 ans.

Animatrice socioculturelle Enfance - Directrice ALSH 3-12 ans : sous la coordination du responsable de pôle, l'animatrice Enfance / directrice de l'ALSH a pour mission de construire, piloter, animer et évaluer le projet pédagogique 3-11 ans. Elle est chargée de suivre et animer les actions Enfance portées par la MJC, du recrutement et de l'accompagnement des animateurs vacataires de la MJC.

Elle est garante du suivi budgétaire pédagogique Enfance.

2 Animatrices Socioculturelles 12-17 ans.

Sous la coordination du responsable de pôle, elles participent à l'élaboration du projet pédagogique Jeunesse, elles animent des activités en direction des jeunes, les accompagnent dans leurs projets. Elles organisent des temps d'animation au foyer, mais aussi « hors les murs ». Elles organisent ou co-organisent des séjours Jeunesse dont elles peuvent prendre la direction.

3.2. *L'équipe vacataire*

Tout au long de l'année, la MJC recrute des animateurs·trices en Contrat d'Engagement Éducatif. Ils ou elles sont majoritairement diplômé·es d'un BAFA (ou équivalence) ou stagiaire BAFA. Peu importe l'ancienneté des membres qui la composent, le rôle de l'équipe **professionnelle est d'accompagner, conseiller et former** ces animateurs·trices afin de leur donner toutes les clefs de réussite pour l'accompagnement des jeunes adhérents de la MJC.

4. Tarifification et inscriptions

Afin de prendre en considération la situation socio-économique des familles, la tarification se fait en fonction du Quotient Familial. L'ensemble des tarifs prennent en compte les recommandations de la CAF de l'Isère pour l'ALSH Enfance et pour les activités Jeunesse. Il en est de même pour les séjours : pour ceux-ci, une autre grille tarifaire est appliquée en prenant en compte notamment les différentes tranches de quotient appliqués pour obtenir les aides au départ VACAF.

5. Horaires d'ouverture

L'ALSH 3-11 ans est ouvert tous les mercredis de l'année (sauf les deux premiers de septembre) et sur l'ensemble des vacances (sauf vacances de fin d'année). Les horaires d'ouverture sont déterminés en concertation avec la municipalité de la commune. Durant ces jours d'ouverture, l'ALSH accueille les enfants à partir de 7h45 jusqu'à 18h15.

Pour la jeunesse, l'espace Jeunes est ouvert 4 à 5 jours par semaine en journée et week-end afin d'être en adéquation avec les temps libres des adolescents. Soit :

Hors vacances scolaires :

Mardi 16h-18h

Mercredi 14h-18h

Vendredi 16h-20h

Samedi 14h-18h

Petites vacances

14h-18h tous les jours (sauf sorties et soirée 10h-22h)

Eté 10h-22h

En fonction des besoins des jeunes et des enfants, des temps supplémentaires d'accueil peuvent être proposés en soirée et week-end.

VII. Evaluation

Afin d'évaluer la conduite de ce projet, nous nous appuyons sur les critères d'évaluation suivants

Objectif 1	Positionner l'enfant et le jeune au cœur du projet	
	Critères d'évaluation	Indicateurs
	Des instances et temps d'animation participative sont instaurés pour que le public participe aux décisions	Pour chaque projet mené
	Des temps de formation sont organisés sur l'accompagnement du public et démarches participatives	1 fois par an minimum
	Nos projets pédagogiques précisent la démarche pédagogique	1
	Les actions pédagogiques sont conçues pour que la MJC soit un lieu d'expérimentation	Un nouveau projet est expérimenté une fois par an Les nouveaux projets sont à l'initiative du public
	Des bilans sont organisés avec enfants, jeunes et familles	Pour chaque projet et un temps minimum par an avec les familles
Objectif 2	Construire un Filière éducative 3-25 ans	
	Critères d'évaluation	Indicateurs
	Des projets communs Enfance-Jeunesse sont	Projet Passerelle annuel 2 festivités communes

	construits tout au long de l'année	Jeunes de 17 ans et plus formés au BAFA
	Création d'un temps d'accueil Passerelle	1
	Fidélisation de l'équipe d'animation	Les salariés permanents restent sur leur poste pour un minimum de 3 ans Les animateurs-trices CEE restent en moyenne 1,5 ans à la MJC
Objectif 3	S'inscrire dans une logique de coéducation et d'animation de la vie locale.	
	Critères d'évaluation	Indicateurs
	Conduite, animation et évaluation du projet politique Jeunesse	Organisation d'un COPIL 1 fois par an Organisation de 3 Comités techniques Organisation de rencontres avec l'adjoint en charge de la jeunesse
	La MJC participe à l'animation des politiques Enfance-Jeunesse	Participation à la construction du PEDT mené par la ville
	Travail partenarial avec les acteurs Enfance-Jeunesse	Collaboration avec la Ville de Rives, les associations sportives et les structures du Pays Voironnais